Appel à projets pour l'accompagnement des plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées - Agence de l’eau Loire-Bretagne

Dans la suite des conclusions des Assises de l’eau et du Plan biodiversité, l’agence de l’eau Loire-Bretagne poursuit sa mobilisation sur l’enjeu relatif à la lutte contre l’érosion de la biodiversité.

Les plans nationaux d’actions (PNA) et leurs déclinaisons régionales sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d’espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l’objet d’un intérêt particulier. Cet outil est mobilisé lorsque les autres politiques publiques environnementales et sectorielles incluant les outils réglementaires de protection de la nature sont jugées insuffisantes pour aboutir à cet objectif.

Dans son 11e programme, l’agence de l’eau Loire-Bretagne a pour objectif de contribuer à la lutte contre l’érosion de la biodiversité. Dans ce cadre, elle lance un appel à projets pour accompagner des travaux de restauration des milieux aquatiques et humides dans l’objectif de contribuer à la mise en œuvre des plans nationaux d’actions pour des espèces menacées qui leur sont inféodées.

Une enveloppe de 500 000 euros est mobilisée pour cet appel à projets.

Infos pratiques

Date butoir de dépôt des dossiers : 15 février 2020

Liens utiles

Règlement et informations